République Française Département : LOT

Arrondissement : Gourdon CREYSSE - Commune

Procès-verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2023

Le mardi 26 septembre 2023 à 17h15 en salle du conseil de la mairie, les membres du Conseil

Municipal, convoqués le 18 septembre 2023, se sont réunis sous la présidence du Premier Adjoint,

Denis GAILLET.

Secrétaire de la séance : Laurent WIRTH

Présents: Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Jean-Pierre BAULT, Martine BOURNET, Guy

FLOIRAC, Francis FOLLET, Denis GAILLET, Françoise LAVAUD, Catherine TOUTIN, Laurent

WIRTH

Absents et excusés : Pierre CIRCAL

Ordre du jour

• Délibération : Tenue d'un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de

développement durables (PADD) dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H

• Divers

Délibérations du conseil

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) DE CAUVALDOR : DEBAT SUR LES

ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

DURABLES (PADD) dans sa version débattue en Conseil communautaire du 10.07.2023 (N°

MI_2023_76)

Lors du débat, les remarques ont été les suivantes :

Un projet d'aménagement et de développement durables à l'échelle d'un territoire doit être garant

d'une certaine souplesse afin de pouvoir s'adapter aux contextes et contraintes de chaque commune

(ou secteur). Le PADD ne nous semble pas aujourd'hui offrir une telle opportunité : à rectifier. D'une

manière globale, introduire la possibilité de faire valoir des points de vue tout à fait particuliers et ne

pas décliner ce document à l'aveugle!

Axe 1 : Définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant

dans une logique de développement résidentiel harmonieux

En tant que commune rurale, les membres du Conseil Municipal ne se sentent pas concernés par la

globalité de cet axe.

Orientation 1 : nous constatons en effet l'émergence d'une offre de logement de qualité que nous

pourrions favoriser en mettant l'accent sur la réhabilitation et la rénovation de l'habitat existant dans

le bourg et hameaux.

Axe 2 : Développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles stratégiques du territoire

Le renforcement du développement touristique, oui mais contrôlé et raisonné. Un développement

touristique de qualité en opposition avec le tourisme de masse qui entraîne de nombreuses

répercussions négatives sur le territoire.

Axe 3 : Soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles

Orientation 4 : oui MAIS en cohérence ; dans le respect du patrimoine architectural et paysager de la

commune et bien évidemment la protection / préservation des ressources naturelles.

Axe 4 : Promouvoir un territoire de proximité, connecté aux réseaux de communication, favorable au

bien-être des populations

Orientation 3 : elle nous paraît essentielle.

Orientation 4 : oui pour le numérique et renforcer également la qualité du réseau téléphonique /

mobile.

Orientation 5 oui, cela nous apparaît fondamental.

Axe 5 : Valoriser la qualité des paysages et du patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire

Équilibre à trouver entre le respect du patrimoine et le soutien aux familles souhaitant s'installer mais

avec des revenus modestes.

Orientation 7 : cette notion de mitage mérite d'être affinée et déclinée.

Délibération : adoptée à l'unanimité, 9 voix pour

Divers

- La décision de donner le nom de Jean-Pierre SAURIE à l'une des salles du moulin (celle du haut ou celle du bas) sera votée lors d'une prochaine séance du Conseil.
- Monsieur le Maire a exposé l'idée de proposer une visite pédagogique du moulin et du bac aux élèves des écoles primaires du SIVU et du collège de Martel. Cela suppose de contacter ces écoles et le collège. Le Pays d'Art et d'Histoire et Laurent WIRTH pourraient en être chargés. Cela pose également la question d'une éventuelle subvention de la commune en vue de leur déplacement.

La séance a été levée à 18h45.

Denis GAILLET Président de séance Laurent WIRTH Secrétaire de séance

Lams

7-